

II.—Les actes locaux n'étant pas des actes privés ou personnels, et qui intéressent généralement les habitants d'une localité...

III.—Les actes privés ou personnels seront imprimés par l'imprimeur de Sa Majesté et aux dépens des intéressés qui en fourniront 150 copies au gouvernement...

IV.—Aucune disposition du présent acte, n'empêchera de donner plein et entier effet à toute clause des dits actes les déclarant actes publics.

CORRESPONDANCES.

A. T. M.—Ber, Kamouraska.—Lettre reçue; journaux expédiés aux nouveaux abonnés.

Etat comparatif du mesurage des Bois pendant les trois années de 1847, 1848 et 1849, se terminant le 10 juin.

PORT DE QUEBEC. ARRIVAGES. 14 Juin. Brick Mary & Ann, Gillespie, 24 Avril, North Shields, C. E. Levey & Co, coals.

VENTES PAR LE SHERIF. DISTRICT DE QUEBEC. Juin.

No. 277.—Julien Choinard, de Québec, contre Isaac Bernier, de Notre-Dame de Bonsecours, de l'Islet: Une terre de 1 arpent, 9 perches et 7 pieds de front sur 34 arpents de profondeur, avec maison, grange, étable, etc.

No. 1346.—Thos. Gordon, de Montréal, contre John Davidson, de St. Roch de Québec: Un emplacement situé au faubourg St. Roch, rue Ste. Marguerite, avec maison, hangar, etc.

No. 225.—Jos. Falardeau, de St. Ambroise, contre veuve Etienne Ondinac et autres: 2 arpents de terre de front sur 20 de profondeur. Pour être vendu à la porte de l'église de la dite paroisse, le 27 juin à 10 heures.

No. 224.—Léger Launière, de St. Michel, contre Jean Patré, de la même paroisse: Une terre de 2 arpents de front sur 4 de profondeur. Pour être vendu à la porte de l'église du lieu, le 26 juin à 10 heures.

No. 247.—Hubert Simon et J. B. Pouliot, de la Rivière du Loup, contre O. Thériault, de Kakoua, 1o. 2 arpents de terre de front sur 30 de profondeur, situés au 2o rang de St. Arsène de Kakoua: 2o. 6 arpents de terre de front sur 30 de profondeur, situés au même lieu, avec bâtisses. Pour être vendu à la porte de l'église de Kakoua, le 26 juin à 10 heures.

No. 868.—Wm. Ware, de St. Roch de Québec, contre Wm. Lampson de Québec: Deux lots de terre situés au faubourg St. Louis, Grande Allée. Pour être vendu le 26 juin à 10 heures.

No. 2294.—Jean Frs. Gagnon, de Québec, contre Chs. Lafrance: Un emplacement situé au faubourg St. Roch, rue St. Joseph, de 18 pieds de front sur 50 de profondeur. Pour être vendu à la porte de l'église le 26 juin.

No. 54.—Pierre Boisseau, de Québec, contre Jacques Lemieux, du Cap. St. Ignace: Un lopin de terre de 4 porches de front sur 8 de profondeur, avec maison, etc. Pour être vendu à la porte de l'église du lieu le 26 juin.

Pierre Routier, de Québec: 1o. Un emplacement situé au faubourg St. Jean, rue St. Jean, de 33 pieds de front sur 561 de profondeur avec maison, etc; 2o. Un autre, au même lieu, rue St. Joachim de 32 pieds de front sur 74 de profondeur, avec une boulangerie, etc.

L'hon. L. Panet vs. Albert Bender. 1o. Un lot de terre, dans la paroisse de St. Thomas, étant la moitié du domaine seigneurial du sud de la rivière contenant la dite moitié d'environ 40 arpents de terre en superficie, maison, grange, étables et autres édifices dessus construits.

Vente par Encan. PAR ENCAN. Sera vendu à St. Gervais, le 21 du courant à HUIT heures du MATIN: TOUT le MOBILIER et la BIBLIOTHEQUE etc. de feu Messire Ls. ANT. MONTAIGNY. Par ordre de LOUIS POULIN, Præs. Exécuteur-Testamentaire.

Mr. ARTHURSON, L'HONNEUR d'annoncer qu'il donnera ce SOIR, un CONCERT BALLADE, à l'Hotel St. George, Billets 25-cd. Le Concert continuera à 8 heures et demi. Québec, 15 juin 1849.

VIENT D'ETRE REÇU ET A Vendre par le Soussigné. UN PETIT lot de HARENGS ECOSSAIS FUMES. Wm. LE CHEMINANT, Québec, 13 juin, 1849.

A vendre à Lotbinière. UN superbe emplacement, avec boutique et maison neuves, situé à 5 à 6 arpens au nord-est de l'église. Cette maison est construite sur un bon plan pour le commerce, et placée près d'une route. S'adresser au soussigné propriétaire. JOSEPH BEAUDET, Forgeron. Québec, 13 juin, 1849.

Contrat du Gouvernement. BUREAU DU SHERIF. 12 Juin, 1849. DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau, jusqu'à LUNDI le DIXHUIT de JUIN courant, à MIDI, pour la fourniture des articles et effets ci-dessous énumérés, pour l'usage de la PRISON, depuis le 1 Juillet 1849 au 30 juin 1850.

Bureau du prêt aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849. AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de leur prêts devenus en vertu de leurs obligations du 1o décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis. FELIX GLACKEMEYER.

BRANDY. Maintenant en débarquement du "Joseph" et à vendre par les Soussignés: 11 BARRIQUES de meilleur BRANDY de Cognac, marque de Hennessy 1817. WELCH & DAVIES. Québec, 28 mai, 1849.

SUCRES A VENDRE. 65 BOUCAUTS et 65 NADE brillante, 60 quarts de CASSO. 2 de Huile de veau marin, maintenant en débarquement de la Golette "Ste. HELENE" d'Halifax. RYAN, BROTHERS & CHAPMAN, Québec, 30 mai 1849.

VIN DE PORTO. A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE: 10 BARRIQUES de Vin de Porto de Sandeman & Cie, Vendanges de 1846. WELCH & DAVIES. Québec, 28 mai 1849.

AVIS.—Le soussigné fait ses révérences sincères à ses amis et au public en général pour leur généreux patronage pendant qu'il tenait magasin au No 9, rue Saint-Jean, et il prend maintenant la liberté de leur annoncer qu'il a repris le COMMERCE DE QUINCAILLERIE dans toutes ses branches au No 65, rue Saint-Paul, près du Marché, où il se propose de faire une expérience complète du système des petits profits et des prompts retours. Ceux qui désireraient se procurer des marchandises dans sa ligne trouveront leur avantage à consulter ses prix avant d'en acheter ailleurs. RICHARD J. SHAW. Québec, 1er juin, 1849.

JUSTICE.—AIDE DEMANDÉ. VU l'accident arrivé au cylindre du nouveau steamer Cosmopolite, (qui est prêt à être lancé à la prochaine marée), le naufrage du Charlevoix et les réparations nécessaires aux deux steamers, forcent le soussigné à faire un nouvel appel au public pour en obtenir de l'aide, soit en parts de Scrips, dans un prêt, le dernier garanti par une hypothèque sur l'un des deux vaisseaux. JOHN RYAN. Québec, 1er juin 1849.

GUTTA PERCHA. CANNES pour promenade à Pied et à Cheval, FOUETS etc., etc. Un lot choisi et une variété d'autres articles qui viennent d'être reçus par le Douvris, et à vendre par le soussigné. JOSEPH AULD, Sellier, Rue la Fabrique. Québec, 30 mai 1849.

Société St. Jean-Baptiste DE QUEBEC. LES membres de cette société sont priés de prendre leurs cartes pour l'année 1849 aussi vite que possible. Les percepteurs de chaque section sont chargés de les distribuer et on en trouvera à leur domicile respectif. Les moyens ont été pris pour célébrer la fête annuelle du 25 juin prochain avec encore plus d'éclat que dans aucune année précédente. L'inauguration de la nouvelle église de St. Jean doit avoir lieu le même jour, et la société assistera en corps à la première messe solennelle qui y sera célébrée. Un superbe drapeau blanc, dont la magnifique broderie est due à l'aiguille des Dames religieuses Ursulines de cette ville, sera porté au milieu de la procession. Les préparatifs ont été faits pour avoir un corps de musique vocale et instrumentale, composée des articles et des amateurs les plus distingués de Québec. La société a reçu des Etats-Unis, à grands frais, une collection des meilleurs instruments, elle a organisé une bande de musique attachée à la société sous la direction habile de M. Sauvageau. Un banquet aura lieu, si avant le 10 juin il a été inscrit assez de souscripteurs chez les percepteurs. La société invite les diverses autres sociétés St. Jean-Baptiste existant en Amérique à envoyer des députés pour les représenter à la procession et au banquet, et il leur sera réservé une place particulière. Toutes les sociétés de tempérance et philanthropiques hors de cette ville sont considérées comme-sociétés sœurs; et leurs députés seront admis distincts dans les rangs de cette association. Un programme de la procession et du banquet sera publié plus tard. Personne ne sera admis, à moins qu'il n'exhibe une carte d'admission et n'ait payé sa contribution. Par ordre du comité de régie. ULRIC J. TESSIER, Secrétaire, archiviste, S. S. J. B. Q. Québec, 16 mai 1849.—2f. s.

Changement de domicile. Ed. Thivierge, Marchand-Tailleur, RUE DESFOSSÉS, Porte voisine de M. Larivière. REMERCIE ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et se prévient qu'il a transporté son magasin et sa boutique en la rue Desfossés, paroisse de St. Roch de Québec, porte voisine du magasin de membres de M. F. Larivière, où il continuera comme par le passé à avoir un assortiment de marchandises de goût dans sa ligne, et de plus il vient de recevoir des Etats-Unis les différents modes et coupes de la saison. Québec, 7 mai 1849.

PIANOS MIS D'ACCORD. ETIENNE MONTMNY, est prêt à mettre d'accord les Pianos qu'on voudra bien lui confier, à l'année ou autrement. Tous ordres laissés au bureau de ce journal, ou chez lui, Rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Dorchester, recevra une prompt attention. Québec, 21 mai 1849.

AVIS AUX FABRIQUES & AUX CONGREGATIONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION. A VENDRE. AU plus bas prix possible un superbe T.A. BLEAU d'EGLISE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Murilla." Ce Tableau d'une grande habileté d'exécution et d'un fini remarquable, avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la Cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré, artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi, sur 7 de largeur. S'adresser, par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 1er juin 1849.

PROVINCE DU CANADA. Elgin et Kinordins. VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. A TOUS CEUX QUE CES PRÉSENTES VERBONT.—SALUT: Proclamation. L. H. LAFONTAINE, Procureur-Général, ATTENDU que de bonne heure le matin du DIX-NEUF de mai courant, quelque personne ou personnes mal intentionnés ont illégalement, félonieusement et malicieusement mis le feu à une bâtisse, ou construction dans le chantier de MM. ALAN GILMOUR & Compagnie, située à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de Québec. SACHÉZ MAINTENANT qu'une RÉCOMPENSE de £250 courant sera payée à quiconque, n'étant pas le coupable principal, donnera telle information qui conduira à la découverte, à l'arrestation et conviction du coupable ou des coupables qui ont ainsi mis le feu à la dite bâtisse. EN VOY de quoi nous avons fait apposer aux présentes, le Grand Secau de notre dite Province du Canada, Témoin, notre Très Fidèle et bien-aimé Cousin, JAMES Comte d'ELGIN & KINCARDINE, Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Char-don, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de et sur nos Provinces du Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Edouard et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. En notre Hotel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, en notre dite Province, ce VINGT-HUITIEME jour de MAI en l'Année de Notre-Seigneur mil huit cent quarante-neuf et la douzième de Notre Règne. Par Ordre, J. LESLIE, Secrétaire. 1er juin, 1849.

£250 courant sera payée à quiconque, n'étant pas le coupable principal, donnera telle information qui conduira à la découverte, à l'arrestation et conviction du coupable ou des coupables qui ont ainsi mis le feu à la dite bâtisse.

\$600 de Récompense. ATTENDU qu'une personne ou des personnes mal intentionnés, de bonne heure dans la matinée du 19 courant, ont illégalement, félonieusement et malicieusement mis le feu à une bâtisse ou construction dans le chantier appartenant au soussigné, à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de cette ville, Avis est en conséquence donné qu'une récompense de CENT-CINQUANTE LIVRES courant seront payés à quiconque donnera des informations pour faire appréhender et convaincre le coupable ou les coupables. ALLAN GILMOUR & Cie. Québec, 23 mai, 1849. LES Soussignés qui occupent des maisons dans l'Ance de Wolfe, offrent une récompense additionnelle de CINQUANTE LIVRES à être payés sur conviction du coupable ou des coupables.

Un dernier Avis. Nous informons tous nos abonnés de la ville et des campagnes, qui ne nous ont rien payé depuis que notre journal existe, qu'au 15 juin prochain, le journal ne leur sera plus expédié, et des mesures rigoureuses seront prises. Il nous est pénible d'en venir là, mais la négligence d'un certain nombre de nos abonnés nous y oblige, et notre intérêt personnel nous force à rayer les noms de ceux qui veulent notre ruine, en ne payant pas leurs abonnements. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre notre journal sur le meilleur pied possible. Aujourd'hui même, nous n'avons pas hésité d'entrer dans des dépenses considérables pour les dépêches de Télégraphe que nous recevons pour chaque numéro, et dont l'Ami de la Religion, est le premier et le seul des journaux français, de tout le Canada, pensions-nous, qui offre cet avantage à ses abonnés, afin de leurs procurer les nouvelles les plus intéressantes de tous les pays. Est-ce ainsi que l'on reconnaît nos efforts? Nous dirons, en même temps, pour l'information des nouveaux abonnés, que vu la modicité du prix d'abonnement, nos conditions sont payable d'avance. Important pour nos Abonnés et pour la Classe Commerciale Française. A commencer de ce jour, l'Ami de la Religion et de la Patrie, paraîtra à 10 heures du matin. Par des arrangements contractés avec les Directeurs du Télégraphe, nous aurons à chaque numéro toutes les nouvelles commerciales ou autres, transmises par cette voie. A l'arrivée de chaque steamer anglais, nous publierons immédiatement un feuilleton extraordinaire des nouvelles transmises par le télégraphe. Le commerce dans toutes ses branches sera traité, à l'avenir, avec toute l'attention possible. Nous avons lieu d'espérer que par suite des grandes améliorations que nous apportons pour fonder un journal commercial, en langue française, chose négligée jusqu'à ce jour, — nous tiendrons compte des dépenses immenses qu'il nous faut faire, et que les personnes engagées dans le commerce et dans les différentes industries, profiteront de ce journal, qui a maintenant une circulation des plus étendues et des plus avantageuses. STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire. Québec, 30 avril 1849.

- Robert McCord, John Hamilton, James Morrison, John Dodds, William Wright, Michael Lynch, Henry Drain, Wm. Tweedell, David Cody, Richd. Cotter, John Corwell, M. Lynch, jr., William Moore, James Lynch, Francis Doyle, Edwd. Malloy, Jno. Robertson, George Carwell, Jones Ennis, Thos. Stewart, Thos. Carwell, jr., Walter C. urlog, George Chambers, Charles Muller, Sam. McMurdie, John Brindmore, Samuel Campbell, John Galua, John Quinn, Hugh Miller, Robert Galua, Michael Carroll, John McCord, Wm Adams, Wm Healy, John Laughton, John McGorman, Wm Roberts, Geo. Breaner, Michael Ennis, James Campbell, Lawrence Mangan, Jerem. Donevan, John Hennessy, William Williams, Francis McCarty, James Daisey, A. Hammond, John Brady, Patrick Ferrol, Patrick Kenna, John Dempsey, John Bat. Noel, Wm. Deacon, George Brown, Wm Penny, Isaac Doucet, John Humble, Patrick Doyle, John Murphy, Alex. Thomson, Peter Rae, David Boss, Thos Ray, Jos Beaumont, George Davison, James Walsh, William Quinn, Edward Quinn, John Fanning, John Reid, William Buchanan, John O'Neil, Duncan Mains, Henry Quirt, John Morrison, John Coxon, Moses Murphy, Jno. Shaughnessy, Wm. Reid, Jno. Maddison, Jno. McBride, Francis Barrett, Thomas Quitt, John McTurn, Wm Detham, Wm Hill, Thos Carrwell, Thos Nash, James Shea, Anthy. White, Alex. Robinson, Wm. Henry Senr., Joshua Kerr, S. Furlong, Wm. Nicholson, Wm. Anderson, Robert Belesse, Robert Ennis, Thos. Cullen, Thomas Lenahan, John Adams, W. Robinson, R. Belesse, jr., John Camelford, Patrick Houlihan, Patrick Walsh, J. Lynch, Daniel Mullend, Edward Cody, Thomas Condy, Thos Humble, Peter Lavelle, John Reilly, Donald McKimion, Wm Young, John McCormick, Wm Paul, James O'Donovan, Edwaid Elsworth, Michael Donoghue, James Duth, Wm Lynch, Thos Cullen, Garret Murphy, John Wilson, Phillip H. Rogers, Robert Carswell, Samuel Campbell, Walter Shallow, Patrick Kelly, Bart. Donaghue, Thomas Walsh.

GLACE! GLACE! GLACE! Le Soussigné ayant une abondante PROVISION de GLACE, est prêt à en fournir aux familles et aux bureaux à un prix raisonnable. Prix au magasin, un SOL la livre. R. BACK, No. 48 rue St. Pierre. N. B. Il a toujours en main une variété de biscuits frais. Québec, 30 mai 1849.

Sucre Rafiné. Sucre blanc et jaune bûlard, Genièvre, Brandy, Vin rouge, Moutarde en jattes de 4 lb, Marinades, Fimpois, Thés Sonchong, Young Hyson et Bohea, Verre à Couronne et en Parier, Savon de Liverpool, Blanc de Plomb, Verrerie, Cables-Châines, Ancres, Briques à feu, Cordages, Tapia. G. B. SYMES & Cie. Québec, 28 mai 1849.

Nouveau Magasin de Grains. Le soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il vient de s'établir dans la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure de feu ci-devant FERRER-LOUIS, il aura toujours en mains un assortiment varié de farine, Son, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc, etc, qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent comptant. DAVID DRAPEAU. Québec, 11 Mai 1849.

300 TONNES de Sel de Liverpool en 4000 sacs de 3 boisseaux chaque, C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENIEVRE de Kuyper. Thé Twankay. CHS. E. LEVEY & Cie. Québec, 21 mai 1849.

Alex. Lafrance, RELIEUR, DEMEURE maintenant au No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pageau marchand, près de la maison Terr, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 7 mai 1849.

UNE CARTE. Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc. CHS. BAILLARGE. Château St. Louis. 14 mars 1845.